



**Province de Québec**  
**Centre de services scolaire des Navigateurs**  
**École des Moussaillons, du Boisé**  
**Lévis**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'École des Moussaillons, du Boisé, tenue le 27 septembre 2021, à l'École des Moussaillons située au 807, chemin Pintendre à Lévis.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Jean-Philippe Beausoleil, parent  
Monsieur René Jr. Purcell, parent  
Madame Amélie Simard, parent  
Monsieur Rémy Parent, parent  
Madame Katie Landry, Technicienne en éducation spécialisée  
Madame Mélanie Ashby, enseignante  
Madame Cynthia Melançon, enseignante  
Madame Sylvie Drapeau, orthopédagogue  
Monsieur Mathieu La Manna Hamelin, technicien au service de garde  
Madame Andréa Montminy, enseignante  
Madame Johanne Guay, enseignante  
Madame Andrée-Anne Gaudet, parent  
Madame Véronique Beaupré Gaudreault, parent.

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Madame Marie-Josée Brassard, directrice  
Madame Julie Lessard, directrice adjointe

**ÉTAIENT ABSENTS**

Madame Claudine Maheux, parent  
Monsieur Sébastien Béchar, parent

**1. MOT DE BIENVENUE**

Madame Marie-Josée Brassard souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.



## 2. PRÉCISIONS SUR LES DIFFÉRENTS RÔLES

### 2.1. Rôle des membres du conseil d'établissement et rôle du président(e)

Madame Marie-Josée Brassard présente le rôle du président. Elle précise que le mandat du président est annuel. Le président dirige la séance du conseil d'établissement, fait observer les règles de régie interne de même qu'il s'assure que tous les membres puissent s'exprimer. Madame Marie-Josée Brassard ajoute que les pouvoirs et devoirs du président se retrouvent dans le document en annexe « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons, du Boisé ».

Madame Marie-Josée Brassard mentionne que la durée du mandat des membres du conseil d'établissement est de deux ans. Elle souligne que le conseil d'établissement est un conseil paritaire à savoir qu'il y a autant de parents que de membres du personnel (sept chacun). Elle rappelle que les parents représentent tous les parents de l'école de même que les membres du personnel représentent tous les membres du personnel. Ainsi, ils n'agissent pas à titre personnel. Les membres du conseil d'établissement ont le droit de vote. Un membre peut aussi s'abstenir de voter. Madame Marie-Josée Brassard rappelle que la direction n'a pas de droit de vote et qu'en cas d'égalité des voix, le vote du président a voix prépondérante (voir en annexe « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons, du Boisé »).

### CE-21-22-001 2.2. Nomination de la présidence

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mathieu La Manna Hamelin, et résolu :

**QUE** Monsieur Jean-Philippe Beausoleil soit nommé président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Beausoleil souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et invite à le contacter pour toutes questions.

### 2.3. Déclaration d'intérêt

Madame Marie-Josée Brassard présente le document « Formulaire de déclaration d'intérêts potentiellement conflictuels d'un membre du conseil d'établissement ».



CE-21-22-002

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Johanne Guay, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE-21-22-003

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2021**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Andrée Montminy et résolu :

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

Aucune

CE-21-22-004

**6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Marie-Josée Brassard explique le rôle et précise le mandat des membres substitués.

Madame Marie-Josée Brassard présente le document « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons du Boisé » remis aux membres du conseil d'établissement. Elle explique sommairement le fonctionnement. Elle précise également que toute demande d'ajout de point doit être faite au moins 6 jours avant la séance. Madame Marie-Josée Brassard explique le point 5.3 qui concerne la période de questions au public.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Andrée-Anne Gaudet, et résolu :

**QUE** les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**CE-21-22-005 7. CALENDRIER DES RENCONTRES**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Cynthia Melançon, et résolu :

**QUE** le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

Madame Johanne Guay propose de faire les rencontres à 18 h 30 au lieu de 19 h. Plusieurs parents ne sont pas disponibles. On conserve l'heure de 19 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-21-22-006 8. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (SORTIES) (documents remis sur place)**

Les activités éducatives sont présentées afin d'être approuvées pour les déplacements à l'extérieur de l'école ainsi que les changements d'horaire s'il y a lieu. Madame Marie-Josée Brassard présente les diverses activités et sorties proposées par les enseignantes jusqu'à présent, et ce, par degré et par école.

Monsieur Jean-Philippe Beausoleil propose de réunir toutes les activités et sorties dans le même document pour la prochaine fois, question que cela soit plus facile pour les membres de suivre la présentation.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Johanne Guay et résolu :

**QUE** les activités éducatives présentées soient approuvées.

**APPROUVÉ PAR** Monsieur René Jr. Purcell.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-21-22-007 9. MOYENS À METTRE EN PLACE (FACTURATION AUX PARENTS)**

Madame Marie-Josée Brassard présente deux moyens :

1. Il est proposé que le total de la facture soit étalé sur deux versements. Ce moyen veut aider le parent à assumer le total de la facture.
2. COOPSCO : les prix sont moins dispendieux que chez plusieurs fournisseurs (Prix membre)

Madame Andrée-Anne Gaudet demande si les tirages de facturation scolaire réalisés à l'AGAP de septembre, peut-être un moyen retenu.



Madame Marie-Josée Brassard, mentionne que les moyens doivent être bénéfiques pour tous, ce qui n'est pas le cas des tirages.

Madame Véronique Beaupré questionne à savoir pourquoi ce n'est pas l'école qui s'occupe d'acheter tous les cahiers d'activités, comme d'autres écoles du CSS. Madame Marie-Josée Brassard explique que cette procédure votée au CE réduit grandement le nombre de mauvaises créances, lorsque les parents achètent eux-mêmes les cahiers chez COOPSCO.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Andréa Montminy et résolu :

**QUE** la même procédure soit conservée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE-21-22-008 10. OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE LORS DE TEMPÊTE**

Monsieur Mathieu La Manna Hamelin explique la façon de faire lors de tempête. Madame Marie-Josée Brassard donne des explications lors des différentes sortes de fermetures (préventive et complète).

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Andréa Montminy et résolu :

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. FORMATION AUX NOUVEAUX MEMBRES**

Madame Marie-Josée Brassard explique la formation pour les nouveaux membres. (Voir le lien dans l'ordre du jour pour suivre les capsules vidéo et les fiches thématiques.) Elle apporte des précisions sur la façon de faire. La date limite pour suivre la formation est à la fin du mois d'octobre. Les membres concernés doivent faire parvenir un courriel à la direction pour l'aviser que leur formation est complétée.

**12. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF**

Madame Marie-Josée Brassard présente les différents volets de notre projet éducatif. Nous voulons le rendre vivant par nos différents comités mis en place cette année.



## **12.1. Présentation des données de départ (suivi obj.1)**

Madame Sylvie Drapeau présente les données des résultats prétest de dépistage fait en septembre 2021. Elle présente les enjeux par degré (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup>). Ces données nous aident à orienter l'enseignement aux élèves.

## **12.2. Présentation du bilan Plan de lutte 20-21 (suivi obj.2)**

Madame Katie Landry présente le bilan (documents présentés aux parents). Elle présente les grandes lignes du plan de lutte pour l'année 2021-2022. Elle explique sommairement la plateforme MOOZOOM (Activités sur l'apprentissage socio émotionnel). Elle fera un retour sur les données du sondage SEVEQ au prochain CE.

## **13. INFORMATION**

### **13.1. Information de la direction**

- Déclaration de la clientèle au 30 septembre 2021. Cette année, il y a 668 élèves d'inscrits.
- Mise en œuvre de la procédure d'accueil de nos élèves à notre école.
- Retour du Cross-Country, le 7 octobre prochain, 20 élèves y participeront.

### **13.2. Service de garde**

- L'équipe est complète
- Nombre d'inscriptions, elles sont de 637 élèves.
- Baisse de la clientèle au niveau des élèves réguliers.
- Journées pédagogiques, 200 enfants inscrits, pas de sorties, journée à l'école sous forme de thématique
- Tournoi de soccer 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> sur l'heure du midi.

### **13.3. Information des enseignants**

- Rentrée scolaire dehors avec les parents dans la cour + jeux par degré pour découvrir qui est l'enseignante.
- Photo scolaire: 8-9 septembre (Moussaillons) et 10 septembre (Boisé).
- Préscolaire: Dépistage visuel le 10 septembre
  
- Tournoi de ballon-planète (petits) et ballon-prisonnier (grands) : vendredi 10 septembre PM. À Boisé, des activités ont eu lieu en ateliers carrousel.
- Système Mosaïk pour la prise des présences 2 fois par jour (AM et PM) et les parents peuvent aussi rentrer les informations concernant leur enfant.



**CE-21-22-009 | 14. QUESTIONS DIVERSES**

**14.1 Cour extérieure**

Question concernant les modules de jeux brisés.

Madame Marie-Josée Brassard explique la situation : nous avons de la difficulté à recevoir les pièces à réparer.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Andrée- Anne Gaudet, et résolu :

**QUE** les modules de jeux seront réparés sous peu.

**14.2 Projet d'agrandissement de l'école du Boisé**

Madame Marie-Josée Brassard explique que le projet suit son cours, mais moins rapidement que prévu.

**14.3 Passe-Partout**

Madame Marie-Josée Brassard souligne que les Services éducatifs sont activement à la recherche d'une personne pour remplacer l'enseignante en retrait préventif.

**CE-21-22-010 | 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Sylvie Drapeau et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 20 h 52.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Président/e**

---

**Directrice**